

**Vendredi 8 mars 2013**  
**Communiqué de presse**

**Charlotte Brun, Secrétaire nationale à la petite enfance, aux personnes âgées et au handicap**  
**Cécile Jonathan, Secrétaire nationale à la famille**

### **Vers l'égalité entre pères et mères**

A l'occasion de l'ouverture de la soirée « le 8 mars, c'est toute l'année », le Président de la République a annoncé, une réforme du congé parental d'éducation qui permettra notamment de mieux partager le congé parental entre les pères et les mères. C'est une bonne nouvelle pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans notre pays.

Actuellement 97% des congés parentaux sont pris par des femmes et les 3% d'hommes qui en bénéficient ont très souvent des salaires inférieurs à leurs conjointes.

Le gouvernement est conscient que pour combattre cette situation il faudra, entre autres, renverser les inégalités professionnelles car en France les femmes gagnent 28% de moins que les hommes. Depuis décembre dernier, afin de lutter contre ces inégalités, les procédures de contrôle sur les entreprises ont été changées pour les rendre plus efficaces.

Conscient aussi que la loi « à travail égal, salaire égal » ne réglera pas tout, un plan ambitieux pour augmenter le nombre de places en crèche verra le jour début d'avril.

Le Parti socialiste se réjouit de ces annonces qui confirment une fois de plus la détermination politique du gouvernement. Les familles pourront ainsi mieux équilibrer leur temps de vie où chacun, le père et la mère, pourra trouver un épanouissement total en bénéfice des enfants.